

Formation trimestre 4 : Bien être au travail et prévention des risques psychosociaux : établir le diagnostic et agir sur la qualité de vie au travail

Montpellier

Dates et durée de la formation

Durée : 2 jours

Date(s) :

12 décembre, 13 décembre (nombre total d'heures de formation : 14)

Public cible

Tarif de la formation : 225 €

DRH et RRH, chef de projet RH, manager des organismes locaux du tourisme

Objectifs

Se doter de grilles de lecture pour décoder les mécanismes de souffrance au travail.
Faire l'audit de son organisation pour identifier les zones de risques et les points d'appui.
Agir sur les causes (organisation, culture, politique RH, conditions de travail, management).
Identifier les différentes solutions possibles et s'appuyer sur les meilleures pratiques.
Faire de la DRH, l'acteur clé du dispositif de prévention des RPS.
Identifier les clés de réussite et points de vigilance dans une démarche de prévention.

Pré-requis

Pratique de la gestion des ressources humaines

Intervenants

Matthieu BERTAULT, AIT Consultants

Tarif de la formation : 225 €

Numéro de déclaration d'activité pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :

76340953834

Contenu de la formation

JOUR 1

Risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

-Définir les termes : souffrance, stress, harcèlement...

-Se doter de grilles de lecture pour comprendre les mécanismes de construction de la souffrance au travail

-Repérer les symptômes

Réglementation, obligations et enjeux de prévention

Facteurs de risques psychosociaux

-Identifier tous les facteurs de risques internes/externes

-Repérer les facteurs qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise

Démarche de prévention

- Identifier les acteurs
- Piloter la prévention des RPS : du diagnostic au suivi
- Les 4 niveaux d'actions : organisation, management, systèmes RH, conditions de travail
- Fédérer derrière un plan d'actions adapté et cohérent

JOUR 2

Auditer son entreprise en matière de RPS

- Les bons outils
 - Diagnostic partagé
 - Cartographie des risques
- Se doter d'outils de mesure
- Créer les outils de pilotage (pour la DRH, les managers et la DG)
 - Créer et suivre son plan d'action
 - Communiquer au quotidien sur les avancées

- **Nombre de personnes** : 12
- **Code action** : 21407